**CONCOURS PHOTO ÉTUDIANT 2025-26**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS**

Chaque participant·e doit être étudiant·e à l’UCO, à TALM-Angers, à l’Université d’Angers ou à l’ESSCA pour l’année en cours.

Chaque participant·e déclare être l’auteur·e des photographies et certifie avoir l’autorisation des éventuels sujets représentés sur les photos (cf. Cession de droits d’auteur·e).

Chaque auteur·e déclare céder gratuitement les droits d’exploitation et d’utilisation des photographies envoyées à l’UCO, TALM-Angers et l’Université d’Angers ou à l’ESSCA à titre non exclusif et pour une exploitation non commerciale (cf. Cession de droits d’auteur·e).

Tout plagiat de photo déjà existante entraînera une annulation immédiate de la candidature

**MODALITÉS DE PARTICIPATION**

* Envoi de 5 photos maximum par participant (indiquer s’il s’agit d’une série ou si les photos
* sont dissociables), accompagnées d’une petite note descriptive ou note d’intention, sur le thème "COURAGE"
* Envoi de fichiers numériques uniquement (et non papier), photos noir & blanc ou couleur, légendées ou non, retouchées ou non
* Chaque fichier devra porter le nom du participant et le numéro de présentation (ex : Camille-Durand -1)
* Format minimum : 2000x2500 pixels, pour un encadrement 40x50 cm
* Remplir, signer et envoyer le document "Cession de droits d'auteur"
* Date limite d’envoi des photos : 31 décembre 2024

**CONCOURS PHOTO ÉTUDIANT 2025-26**

**CESSION DE DROIT D’AUTEUR·E**

Je, soussigné·e, (Prénom, Nom) :

ADRESSE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

ÉTABLISSEMENT :

ÉTUDES SUIVIES :

Je certifie être l'auteur·e de toutes les photographies envoyées par mes soins à l'Université d'Angers, à l'Université Catholique de l'Ouest, à TALM-Angers ou à l’ESSCA, dans le cadre du Concours Photo Étudiant 2025-26 « FIERTÉ » mis en place entre l'UA, l'UCO, TALM-Angers et l’ESSCA.

Je certifie avoir l'autorisation des éventuels sujets représentés et posséder la totalité des droits sur ces images. Je certifie que mon œuvre est originale et exempte de tout emprunt à une autre œuvre susceptible d’engager la responsabilité de l’Université d’Angers, de l'UCO, de TALM-Angers ou de l’ESSCA.

Je déclare céder gratuitement à l’Université d’Angers, à l'UCO, à TALM-Angers et à l’ESSCA, les droits d'exploitation et d'utilisation de ces images à titre non exclusif, pour une exploitation non commerciale pour une durée de cinquante ans. J’autorise l’Université d’Angers, l'UCO, TALM-Angers et l’ESSCA à procéder à toute reproduction et représentation de ces images sur supports numériques et papier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Concours Photo Étudiant 2025-26 et y souscrire.

Le .................................

A .................................

Signature :